

FSF

Syndicalment vôtre

numéro 6 - septembre 1999

Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF)
Ch. des Allinges 2, CP 27, 1000 LAUSANNE 19

SPV, APEIEV, AVCO, ADESOV, ACEV, APGV, SSV, ACV,
ASI, AVOPEF, SVCRF, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF,
AVFM, AVAP, APD, ACPPV

J.A.B

1000 Lausanne 19

Retour: FSF, cp 27

1000 Lausanne 19

paraît 4 à 6 x l'an

Négociations: l'impatience !

de R. Vaucher, Président

La négociation sur une nouvelle loi sur le statut de la fonction publique et la Caisse de pensions est dans l'impasse avant même de débiter, mais ... débutera-t-elle ?

Rappel: par deux fois, en 1996 et 1998, le Conseil d'Etat a retiré des projets de révision du statut avant que ne débutent des négociations. En juin 1998, c'est à quatre jours du début des négociations, alors que tout était prêt, que le CE a rompu le processus.

Depuis lors, les événements de l'automne 1998 ont pesé de toutes leurs forces sur le gouvernement et celui-ci a accepté de négocier des modalités de négociations en décembre 1998. En janvier 1999, un accord est intervenu entre toutes les parties, le gouvernement et les trois faïtières (FSF, SSP et SUD).

A ce moment est intervenue la "Table ronde" qui a interrompu le dialogue. Le gouvernement s'est engagé à ne pas ouvrir le débat sur le statut lors de ces travaux destinés essentiellement à rechercher de nouvelles économies.

Il a tenu parole, mais il ne s'est pas empressé à renouer le dialogue avec les associations dès l'accord trouvé à l'issue de cette grande messe politique. En plus, le Service du personnel ayant été profondément remanié, tant dans ses structures que dans ses représentants avec l'arrivée de M. F.Daler, nous avons eu l'impression très nette que le CE n'était plus du tout pressé d'engager le dialogue.

En juin, le Service du personnel a mené des entretiens exploratoires afin de déterminer les attentes de chaque association: c'était louable, même s'il a fallu représenter pour la xième fois nos positions.

Suite et fin en page 2

Suite du message du Président

Le flou règne

Le 1er septembre, la Délégation du Conseil d'Etat aux affaires du personnel a reçu les délégués des trois associations. Mme Francine Jeanprêtre, MM Rochat et Favre ont présenté une position durcie du Conseil d'Etat. M.Charles Favre a affirmé que le Conseil d'Etat ne négocierait que si les positions de départ étaient suffisamment proches.

Est-ce ainsi que peuvent s'envisager des négociations ?

Alors que M.Favre affirme que le gouvernement est pressé, qu'il faut boucler le dossier avant la fin de l'année, la prochaine séance n'est fixée qu'à mi-octobre et c'est seulement à ce moment-là que nous saurons si des négociations auront lieu ou pas. D'autre part, en décembre 1998, il avait été décidé d'un échange des positions respectives entre les associations et le Conseil d'Etat. La FSF a respecté son engagement en réactualisant son document lors de la pause de fin d'année afin de pouvoir le transmettre dès le début de février. Le 1er septembre, SSP et SUD ont remis les leurs alors que le Conseil d'Etat n'avait rien d'officiel à présenter, si ce n'est une ébauche de document du Service du personnel. De qui se moque-t-on ?

Devant cette situation et voulant réaffirmer sa volonté de négocier, la FSF a écrit au gouvernement lui demandant de cesser de tergiverser, de déclarer ouvertement son désir de négocier et de publier un document présentant sa position.

Si nous ne recevons pas de réponse, le Conseil d'Etat prend le risque de renouveler les manifestations de 98 et se discréditera un peu plus aux yeux de l'opinion publique et politique.

Une fois de plus, nous aurons besoin de vous pour sauvegarder nos droits mais nous savons déjà que nous pouvons compter sur vous.

Les "pistes" du Service du personnel

- une "loi-cadre souple" permettant toutes les dérives
- la suppression de la nomination remplacée pour tous, dès l'entrée en vigueur du nouveau statut, par un "contrat de droit administratif" permettant plus de souplesse pour renvoyer un employé.
- une augmentation de la durée des vacances, "surtout pour les cadres".
- une politique salariale très floue, où l'on retrouve le salaire au mérite ainsi qu'une piste de négociations à signaler, à savoir, je cite: "Une progression salariale selon la qualité et l'engagement des collaborateurs ainsi que la situation économique de l'Etat".
- et pour la CPEV: augmentation de la déduction de coordination, retraite à 60 ans minimum pour tous entre autres.

Au cas où de telles déclarations ne vous plairaient pas, n'oubliez pas de garder un pavé en réserve à balancer là où il faudra le moment venu.

Appel de fonds

Suite à l'appel de fonds du "Syndicalement Vôtre No 5" du mois de juin, le comité central de la FSF tient à remercier chaleureusement les donateurs et rappelle qu'il est toujours possible

de verser la somme de votre choix
au CCP 10 - 148 56 - 5
avec la mention "Fonds de lutte FSF"

Brèves

Le cumul du travail

Certains affirment qu'un poste de Conseiller d'Etat est un poste à 150%. Peut-être si on considère la peine à trouver des dates pour négocier !!!

Cela n'empêche pas deux de nos ministres de prétendre aller représenter notre canton à Berne. Pauvre canton, pauvre gouvernement vaudois qui ne pourra plus, faute de combattants, continuer à gouverner. A moins que cela soit la solution à tenter: le travail à mi-temps au Conseil d'Etat.

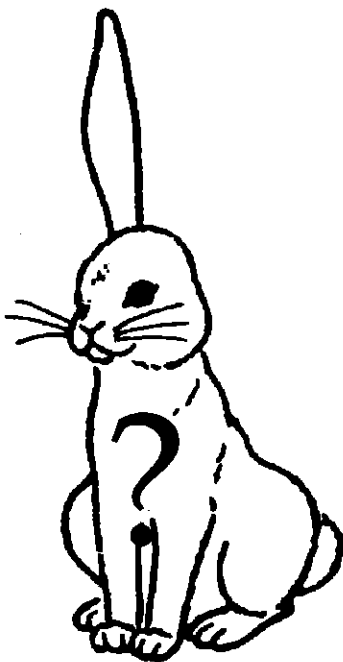
Pensez-y en allant voter le 24 octobre prochain !

Invitation

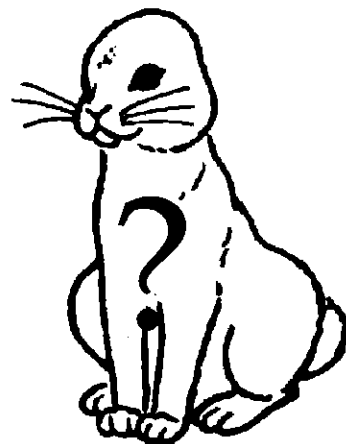
Si vous désirez, le temps d'une soirée, mettre au vestiaire vos soucis professionnels, la secrétaire de la FSF se permet de vous suggérer de venir :

le samedi 13 novembre 1999
au restaurant Rond-Point de Beaulieu

pour vivre une soirée gustative, musicale et dansante qu'elle organise pour l'association suisse d'analyse transactionnelle. Couleurs musicales et multiples instruments vous permettront de voyager entre l'Europe de l'Est, l'Amérique et l'Afrique grâce à Alexandre Cellier et Jean Duperrex, deux musiciens enthousiastes, créatifs et pleins d'humour. Pour tout renseignement et inscription, veuillez vous adresser à Florence Delachaux, tél. 021-691 77 97.



1998



1999